

10 mar 2017 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 10 mars 2017

Régie des bâtiments : adaptation du programme des besoins du projet de nouvelle construction pour les services judiciaires d'Asse

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le programme des besoins du projet de nouvelle construction pour les services judiciaires d'Asse comprenant l'intégration d'un espace d'archives et d'un abri à vélos.

Le projet de nouvelle construction qui centralise le Parquet de Hal-Vilvorde, la Justice de paix du canton d'Asse et le SPF Finances à la gare d'Asse, a été approuvé antérieurement. Un espace supplémentaire de 440m² est maintenant prévu pour les archives vivantes ainsi qu'un espace pour un abri d'une capacité de 44 vélos.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>